

Tsunami dans l'église : le rapport Sauvé
Bulletin de la fédération d'Ille et Vilaine
de la Libre Pensée ,2021, 4è trimestre, 89 , 1-2.

Editorial de J.S. Pierre

Malheur à celui par qui le scandale arrive ! (Evangile selon Saint-Luc, XVII,1)

Faut-il plaindre Jean-Marc Sauvé ? Bon catholique, presque jésuite en son jeune temps, il a présidé la commission qui a porté le pire coup à l'Église de France depuis 1905, la CIASE(1). La Conférence des Evêques de France avait créé cette commission pour désamorcer la mauvaise réputation que l'Église s'était acquise dans ce domaine, et on croirait qu'un pirate s'est introduit dans la Sainte-Barbe (2) de leur vaisseau pour allumer la mèche. L'explosion a été terrible et touche l'institution sous la ligne de flottaison. Si ça ne coule pas, il y a de la gêne. 330 000 jeunes victimes depuis les années 50. Un tiers de millions. Le scandale est énorme et ne manquera pas d'entraîner des répercussions sur la baisse tendancielle du taux de pratique religieuse. Surtout, il touche la sainte Église catholique apostolique et romaine au point le plus sensible : la caisse. Il faudra bien indemniser les victimes sous peine d'aggraver encore son discrédit. Du coup les évêques de se répandre en déclarations erratiques comme des fourmis dont le nid a été éventré. Avant tout, comment faire payer les autres ? Par les dons des fidèles ? D'une part ce serait culotté (si l'on peut dire), d'autre part les bougres pourraient avoir des réticences à financer ainsi la réparation du viol de leurs gamins. Macron a bien fait un geste, en montant à 75% l'élévation de l'exonération d'impôts pour le denier du culte mais une rapide estimation a convaincu nos prêtres que le compte n'y était pas. Faudra-t-il taper dans le patrimoine ? Eh bien oui, sans doute. La Libre Pensée pour sa part estime que l'Église doit payer et fera en sorte de démontrer que l'Église peut payer. L'analyse de ses biens par nos fédérations est en cours.

Ce scandale est le plus récent, mais pas le seul. L'enquête sur l'ossuaire de Tuam, en Irlande, se poursuit et révèle l'horreur des pratiques des religieuses vis-à-vis des « enfants du péché ». La très catholique république d'Irlande, qui a fermé les yeux obstinément à l'époque des faits, en vient à présenter ses excuses aux familles par la voix de Roderic O'Gorman, ministre de l'Enfance. « Toute la société était complice », a déclaré le Premier ministre Micheal Martin. Complice ou sous influence ? L'État, le gouvernement et l'Église, ce ne sont pas « toute la

société ». Ceci, joint à l'ampleur de la pédophilie et à l'autre scandale des « Magdalena Sisters » rend plus que jamais essentielle la séparation des Églises et de l'État, en Irlande comme ailleurs.

Quant au Canada, on y découvre les traitements inhumains infligés par des prêtres missionnaires aux enfants autochtones, c'est-à-dire amérindiens, séparés de leurs parents, convertis de force au catholicisme. Victimes de violences physiques, y compris sexuelles, plus de 9000 en sont morts. Là, ce n'étaient pas des « enfants du péché » mais de petits sauvages qu'il fallait civiliser et convertir à la religion d'amour qu'est le catholicisme. C'est épouvantable.

Et c'est cette Église, profondément corrompue par l'austérité sadique et génératrice de perversion de sa « morale » sexuelle étriquée, qui se pique de donner des leçons d'éthique à la société civile ? Souvenons-nous de l'inénarrable Mgr (leurseigneur) Cornelias, archevêque de Rennes, qui entendait gémir les embryons congelés et militait de ce fait ardemment contre la PMA. Pas plus que les autres il n'a entendu gémir les jeunes victimes de son Église. Une Église qui ose dire le bien et le mal à une société qui cherche à légiférer rationnellement sur le droit de chacun à disposer de son corps, de sa vie et de sa mort.

Ils seront vaincus. A bas la calotte !

Jean-Sébastien Pierre

1 Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église

2 On nommait ainsi la soute à poudre des navires de guerre aux XVIIème et XVIIIème siècle.